

1/ SÉCURITÉ

Découvrez dans ce document tous les accessoires de secours et de signalisation : gilet réfléchissant, triangle, trousse de secours, extincteur, boîte d'ampoules.

2/ PROTECTION

Renault vous propose toute une gamme de sur-tapis en textile ou en caoutchouc. Ils protègent efficacement la moquette de votre voiture et sont compatibles avec les prédispositions d'origine du véhicule.

Principaux avantages : ils se « clipsent » simplement sur les pions disposés dans le véhicule et leur entretien est très facile. Quant à l'utilisation des fixations d'origine, elle permet une tenue sécurisée du tapis.

La protection, ce sont aussi les vis antivol qui assurent une parfaite sécurité de vos jantes.

POUR VOTRE SÉCURITÉ



✓ Kit sécurité

✓ Extincteur

✓ Gilets de sécurité (adultes / enfants)



✓ Triangle

✓ Boîte d'ampoules

PROTÉGER VOTRE VÉHICULE



✓ Tapis d'habitacle spécifique

✓ Tapis de coffre

✓ Vis antivol

✓ **ET L'ÉTHYLOTEST, Y AVEZ-VOUS PENSÉ ?**

Pour plus de renseignements, contactez votre conseiller commercial Renault ou rendez vous sur notre site Internet

www.renault.fr/accessoires

SÉCURITÉ ET PROTECTION

avant de prendre la route, équipez votre Renault.



www.renault.fr/accessoires



AVEZ-VOUS PENSÉ À ÉQUIPER VOTRE RENAULT ?

Ça y est, vous avez pris possession de votre nouvelle voiture ! Équipez-la dès à présent d'accessoires indispensables à la sécurité de tous et à la protection intérieure.

1/ SÉCURITÉ

BIEN S'ÉQUIPER POUR ROULER TRANQUILLE

Renault met à votre disposition des accessoires de sécurité indispensables respectant les normes les plus strictes (NF, EN...).

■ LE KIT SÉCURITÉ

Il est disponible dans une pochette facile à ranger dans le véhicule grâce à sa bande Velcro.



Il se compose de :

- Un triangle de signalisation
- Un gilet réfléchissant
- Une trousse de premiers secours (Compresses stériles, serviette pré-imprégnées, bandes de crêpe, pansements, draps triangulaires, couverture de survie, gants à usage unique, une paire de ciseaux, une pince à écharde, une épingle de sûreté)

■ L'EXTINCTEUR AVEC SUPPORT DE FIXATION



Il répond aux normes européennes et est équipé d'un manomètre de vérification de pression pour s'assurer de son bon fonctionnement. Il se fixe facilement au support disponible pour le véhicule.

Et en plus...

Vous pouvez aussi trouver chez Renault :

- Des gilets réfléchissants supplémentaires
- Des gilets pour enfants
- Des triangles supplémentaires

LE SAVIEZ-VOUS?

NORMES EUROPÉENNES EN TERMES DE SECOURS ET DE SIGNALISATION*

Les gilets et triangles doivent respecter des normes européennes : le gilet rétro-réfléchissant (norme EN 471 reprenant visibilité, surfaces fluorescentes et réfléchissantes) et le triangle de pré-signalisation (norme ECE R27, visibilité et résistance au vent).



Le gilet de sécurité et le triangle de signalisation sont indispensables en cas d'accident ou de panne. Ils sont obligatoires dans la majorité des pays européens sous risque d'amende.

En France, le non respect de ces obligations (décret n° 2008-754 du 30 juillet 2008) est passible d'une contravention de 4^e classe (amende forfaitaire de 135 € TTC ou minorée de 90 €).

Réglementation par pays	Gilet fluorescent homologué	Trousse secours	Triangle de signalisation	Extincteur
Allemagne		1	1	
Autriche	1/personne	1	1	
Belgique			1	
Espagne	1		1	1
France	1		1	
Italie	1		1	
Pologne	1	1	1	
Portugal	1		1	
Royaume Uni			1	

Renseignez-vous, avant le départ, auprès des autorités du pays concerné.

*Accessoires obligatoires à bord de votre véhicule sous peine d'amende

■ LES BOÎTES D'AMPOULES

Leurs plus :

- Boîte pratique et économique
- Composition spécifique à chaque véhicule Renault
- Contient ampoules et fusibles
- Ampoules protégés
- Packaging identifiable
- Qualité pièce d'origine



LE SAVIEZ-VOUS?

« Selon l'article R.313-1 du Code de la Route, les véhicules doivent disposer de dispositifs d'éclairage et de signalisation réglementaires et maintenus en bon état d'entretien.

Le non fonctionnement de l'un de ces dispositifs d'éclairage ou de signalisation dû à la défaillance de l'ampoule de l'appareil incriminé ne donnera lieu qu'à un simple avertissement lorsque le conducteur disposera à bord de son véhicule du nécessaire de rechange. »

(Circulaire Interministérielle - Intérieur, Armées - du 19 septembre 1963)

Conseil d'utilisation :

Le gilet de signalisation doit être conservé dans l'habitacle de la voiture. Il doit être porté par le conducteur avant de sortir de son véhicule immobilisé sur la chaussée ou ses abords à la suite d'un arrêt d'urgence. Dès qu'il sort du véhicule, le conducteur place le triangle sur la chaussée, à une distance minimum de 30 m de lui-même ou de l'obstacle à signaler.

2/ PROTECTION

PRIVILÉGIEZ LA HAUTE PROTECTION

Découvrez la gamme complète de tapis Renault destinés à équiper l'intérieur de votre véhicule. Ces tapis très qualitatifs ont été conçus pour tous les usages et tous les modèles.

■ TAPIS TEXTILE

- Compatible avec la prédisposition d'origine du véhicule.
- Sur-mesure.
- Forte résistance à l'abrasion, aux taches et au déchirement.
- Matière souple, imperméable et robuste.



■ TAPIS CAOUTCHOUC

- Compatible avec la prédisposition d'origine du véhicule.
- Sur-mesure.
- Matière imperméable et robuste.
- Utilisation intensive



■ TAPIS DE COFFRE

- Réversible (une face moquette velours, une face latex).
- Marquage au nom du véhicule soudé sur le tapis.
- Sur-mesure.
- Matière souple, imperméable et robuste.



■ LES VIS ANTIVOL

Elles assurent une parfaite sécurité des jantes en alliage et acier, tout en protégeant au mieux les pneumatiques.



La haute technologie de leur fabrication garantit une qualité irréprochable.